

Lagraulière Infos Lagraulière Infos



*Bulletin municipal
d'informations 2006*

Mairie de Lagraulière

1, place de la Mairie

19700 Lagraulière

Tél.: 05.55.73.71.04 / Fax: 05.55.73.25.28

Site: www.lagrauliere.correze.net

E-Mail: mairie.lagrauliere@wanadoo.fr

Le mot du Maire



Le Conseil Municipal de Lagraulière vous adresse à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour 2007.

La bonne nouvelle au début 2006 fut le recensement qui confirme ce que nous pressentions: une augmentation de la population. Avec près d'un siècle de recul démographique, nous regagnons en moins de 4 ans environ 130 habitants. Cette progression, qui touche surtout la partie ouest du département, revitalise et redynamise nos communes rurales. Aussi, c'est avec plaisir que nous accueillons nos nouveaux administrés en leur souhaitant la bienvenue et nous tâcherons de tout faire pour que leur adaptation se déroule le mieux possible.

Parmi les vœux qui concernent votre commune, nous souhaitons particulièrement que les engagements de travaux sur la future salle et la bibliothèque-médiathèque soient respectés et les délais tenus. Les travaux de la salle devraient débuter mi 2007 et ceux de la médiathèque fin 2007, dès que l'arrêté d'attribution du Préfet sera signé. Les choix que nous avons faits, au-delà de la nécessité d'avoir une salle adaptée à Lagraulière, sont aussi ceux d'engager une politique de multimédia. Pour cela nous avons fait un choix sur l'avenir en engageant financièrement d'importants investissements à des fins culturelles.

La nouvelle bibliothèque-médiathèque, qui se nommera toujours « MARIMAR », en hommage à la donatrice, Hortense Martin, verra sa surface doubler. Cet espace sera facilement accessible, une extension des heures d'ouverture ira de pair avec un volume plus important de livres, CD, DVD...que notre commune acquerra chaque année ainsi que les prêts habituels avec la Bibliothèque Centrale de Prêt de la Corrèze.

La fonctionnalité du bâtiment, l'occupation de son espace sont aujourd'hui en réflexion entre le personnel de la bibliothèque et la Bibliothèque Départementale. Cette adaptabilité apportera une dynamique nouvelle à la relation des utilisateurs avec ce lieu. Maryse Tournadre est d'ailleurs en formation pour l'année et ceci afin de répondre au mieux aux exigences actuelles de la gestion d'une bibliothèque-médiathèque. Les liens avec la médiathèque de Tulle seront formalisés dans un travail en réseau pour une interrelation active.

Notre objectif, si les appels d'offres sont conformes aux évaluations de coût et de délais établis par le maître d'ouvrage, est une réalisation pour début 2008. Ce sera ainsi le dernier investissement important du mandat.

Etat civil

du 20 décembre 2005 au 15 novembre 2006

DECES

2 janv. : Georges DANTAN
2 janv. : Antoine LACHEZE
11 janv. : Jean Pierre CHAPUS
8 fév. : Pascal PEYRAUD
1^{er} mars : Ceylia ELOY
11 mars : Antoine BLONDEL
15 mars : Marie CHASTANET vve SIMONEAU
16 juin : Andrée JOYAUX vve CHAVEROT
21 juin : Jean MOURNETAS
5 juill. : Pierre MOURET
22 juill. : Annie LAGARDE ép. MORATILLE
27 juill. : Marie CLAUDX vve BOSSOUTROT
6 août : Guy CHAUFFOUR
15 août : Louis CAPY
16 août : Jean BLOT
27 août : Marthe CHOUZENOUX vve BRU
4 sept. : Annonciade LEONZI vve BOISSERIE
18 sept. : Raymonde VERGNE
22 sept. : Marie LACHAUD vve BOSSOUTROT
1^{er} oct. : Lucien CODDEVILLE
24 oct. : Marie-Jeanne VERDIER vve BOUTRY
3 nov. : Joseph GORSE

MARIAGES

11 février : Jimmy RIVIERE et Marie PAYET
3 juin : Nicolas SOLEILHAVOUP et Élodie CANNAC
17 juin : Mahoubé TENGUE et Marjorie ALVINERIE
1^{er} juillet : Franck PIRON et Larissa MAKAROVA
1^{er} juillet : Éric PESCHEL et Béatrice CHASTANG
19 août : Nicolas PELTIER et Carine LOYER
2 septembre : Franck NISI et Céline IMMER
28 octobre : Frédéric BABILLOT et Corinne BOUAL

NAISSANCES

30 déc. 05 : Victor LECERF de Damien LECERF et Émilie BESSE
8 janv. : Cassie BARRIERE de Laurent BARRIERE et Virginie BOUYGE
5 fév. : Noé DESGROLARD - - MILLE de Gervais DESGROLARD et Claire MILLE
21 fév. : Ceylia ELOY de Maxence ELOY et Marie DUBREUIL
28 fév. : Oriane MAURY de Pascal MAURY et Béatrice BARBOU DES PLACES
7 avril : Mathéo PELTIER de Nicolas PELTIER et Carine LOYER
20 avril : Jules LEYSSENNE d'Olivier LEYSSENNE et Chrystèle GADAUD
29 juin : Mathias REBUFFEL de Marc REBUFFEL et Muriel LACROIX
16 août : Tessa BAUMARD d'Olivier BAUMARD et Séverine DONZEAUD
18 août : Antoine NOUAILHETAS de Louis-Pierre NOUAILHETAS et Sandra CUPPARI
19 août : Noah BOSSOUTROT de Ludovic BOSSOUTROT et Sonia BESNIER
27 oct. : Etienne ESTORGES de Laurent ESTORGES et Chrystèle BORJEIX

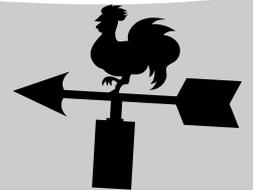
RECONNAISSANCES

6 janvier : Jimmy RIVIERE
21 janvier : Olivier LEYSSENNE et Chrystèle GADAUD
23 mars : Nicolas PELTIER et Carine LOYER
24 juin : Ludovic BOSSOUTROT et Sonia BESNIER
9 août : Louis-Pierre NOUAILHETAS et Sandra CUPPARI
11 octobre : Maxence ELOY et Marie DUBREUIL
13 nov. : Fabrice CHARPENTIER et Karine PEAUGER

BAPTEME CIVIL

12 août : Samuel COHEN de David COHEN et Sylvie BOULEGUE

Recensement de la population



Les premiers résultats du recensement de la population, qui a eu lieu en début d'année 2006, ont permis de comptabiliser:

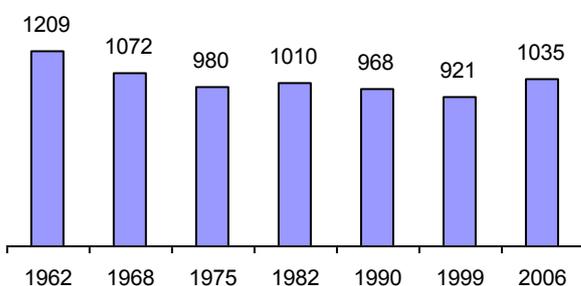
- 1035 personnes, dont 21 à la Maison de Retraite (population sans double comptes)
- 649 logements, dont 458 résidences principales, 187 logements occasionnels ou secondaires ou vacants et 4 logements non enquêtés.

Pour la population, il est d'usage de distinguer « la population sans doubles comptes » et la « population totale » (qui comprend en plus, par exemple, les étudiants qui logent à côté de leur université...). Celle-ci ne sera connue qu'en 2008.

Au dernier recensement (1999), pour la commune, les chiffres étaient les suivants:

- Population sans doubles comptes : 921
- Population totale : 943

La population depuis 1962



Le tableau ci-contre montre l'évolution de la population (sans doubles comptes) depuis 1962. Il nous permet de constater l'augmentation de la population (+12,38% par rapport au recensement de 1999) qui s'est amorcée depuis quelques années. Celle-ci est d'ailleurs confirmée par le nombre de demandes d'urbanisme pour 2006: 23 permis de construire dont un lotissement, 11 déclaration de travaux et 30 certificats d'urbanisme.

Merci à tous ceux qui ont accueillis les agents recenseurs et qui ont pris le temps de répondre au questionnaire. Cette participation est très importante pour la qualité des statistiques qui en découlent, notamment pour la priorité des projets d'équipement qui peuvent être décidés.

Info urbanisme ...

La **carte communale** dont est dotée notre commune correspond à un zonage qui a pour fonction de délimiter d'une part, les secteurs où les nouveaux projets de construction sont autorisés et d'autre part, les secteurs où ils ne le sont pas. Ce zonage est approuvé, après enquête publique, par la municipalité et le Préfet à la suite d'une longue procédure à laquelle participe de nombreux organismes tels que la DDAF, la DDE, la DDASS, le SDIS... En outre, il existe sur la commune des périmètres de sauvegarde particuliers (dits ABF) qui se situent autour de l'Église et des châteaux.

A l'échelle supérieure de cette planification locale des règles d'utilisation des sols, la Communauté de Communes met en place un **SCOT** (schéma de cohérence territoriale) sur son territoire qui représente 37 communes et 730 Km² pour 41000 habitants. A la recherche d'un équilibre, des espaces urbains et à urbaniser, des espaces naturels, agricoles ou forestiers, le SCOT mène réflexions et actions dans le cadre de la loi SRU. C'est renforcer le développement du transport public et la notion de développement durable intégrant la prise en compte de l'environnement. C'est aussi plus simplement penser le développement du territoire dans tous les aspects de la vie quotidienne sur un territoire où la population vit, s'organise et est influencée par une agglomération centrale: le pays de Tulle. Ces effets nourrissent, induisent sur le programme de l'habitat, plan de déplacements urbains, schéma de développement commercial.

Différentes **demandes d'utilisation des sols** peuvent être sollicitées auprès de la Mairie, selon les travaux envisagés, dont le permis de construire est le plus connu.

Le **certificat d'urbanisme** quant à lui, détermine soit la situation du terrain soit, en plus, la compatibilité d'un projet au regard des dispositions d'urbanisme applicables. C'est en général le préalable à toute demande de permis de construire. La demande de certificat d'urbanisme est à adresser à la Mairie en 4 exemplaires avec un plan de situation, un plan de masse et une notice descriptive du projet.

Certains travaux peuvent être réalisés **sans formalités** administratives: construire une terrasse d'une hauteur inférieure à 0,60m, un mur ou une clôture d'une hauteur inférieure à 2m, un ouvrage de très petite dimension. Voici les pièces à fournir pour les autres travaux les plus fréquents:

Documents	Pour quels travaux ?	Justificatifs à fournir en 4 exemplaires
DECLARATION DE TRAVAUX	Ravaler une façade, construire une piscine non couverte, changer les matériaux d'une toiture, modifier des ouvertures, fermer une loggia, construire un bâtiment de - 20m ² sur un terrain déjà bâti (pièce, balcon, garage)	- Plan de situation - Plan de masse avec la délimitation de l'unité foncière, la distance du bâtiment aux limites séparatives, le schéma du système d'assainissement et le tracé des réseaux publics et les conditions de raccordement - Plan des façades côté - Vue en plan: 1 par niveau - Photos: 1 rapprochée et 1 éloignée - Une notice descriptive du projet - Autorisation du propriétaire
PERMIS DE CONSTRUIRE	Construire un nouveau bâtiment, agrandir un bâtiment d'une surface supérieure à 20 m ² , changer la destination d'un bâtiment existant, construire un bâtiment de - 20m ² sur un terrain non bâti Attention: au-delà de 170 m ² de surface hors œuvre nette, le projet doit être établi par un architecte	Idem ci-dessus avec en plus: - les coupes du bâtiment - une coupe du bâti avec le terrain naturel - un dessin d'insertion - une notice de présentation décrivant les aménagements et les dispositions prises pour favoriser l'insertion
AUTRES DEMANDES	- Démolition de tout ou partie d'un bâtiment - Stationnement isolé d'une ou plusieurs caravanes pendant plus de 3 mois par an - Alignement - Plantation en bordure de voie - Travaux sur construction en bordure de voie (crépis, petit balcon...) - Abattage d'arbres en bordure de voie - Échafaudage, dépôt de matériaux - Modification d'un accès existant	- Plan de situation - Plan de masse - Descriptif des travaux



En plus de la **Mairie**, d'autres organismes peuvent vous apporter des informations en matière d'urbanisme:

- La **Subdivision de l'Équipement** à Tulle - Rue du Dr Valette - 05.55.20.78.80 (mardi et jeudi)
- Le **Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE)** à Tulle - 1 rue Félix Vidalin - 05.55.26.06.48
- Le **Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (secteur ABF)** à Tulle - 13 rue Riche - 05.55.20.78.90

Pour les réseaux, voici vos interlocuteurs locaux:

- Eau: **Syndicat du Puy des Fourches** - Mairie de Seilhac - 05.55.27.05.26
- Électricité: **Syndicat d'électrification** - Mairie de St Clément - 05.55.27.00.54
- Assainissement individuel: **SPANC** - Communauté de Communes du Pays de Tulle - 05.55.20.75.00
- Assainissement collectif: **Mairie** de Lagraulière



Inscription sur les listes électorales

Vous munir impérativement de :

- votre carte d'identité / passeport
- dernier avis d'imposition ou dernière facture Edf ou téléphone à votre nom

jusqu'au 31 décembre dernier délai

Si des erreurs se sont introduites dans vos cartes électorales (date de naissance...), merci de le signaler

Carte Nationale d'Identité

Passeport

Liste des principales pièces à fournir

- 2 photos d'identité du photographe de - 6 mois
- Ancienne carte d'identité ou passeport
- Copie intégrale de votre acte de naissance de - 3 mois
- Justificatif de domicile de - 3 mois à votre nom (ou au nom du représentant légal pour les mineurs) : facture électricité ou téléphone ou avis d'imposition, ou une attestation d'hébergement sur papier libre à joindre avec une pièce d'identité de l'hébergeant et un justificatif de domicile au nom de l'hébergeant de - 3 mois
- Copie d'un document officiel avec photo (permis de conduire, de chasser...)
- Justificatif de l'exercice de l'autorité parentale pour les mineurs (livret de famille, décision de justice...)
- Livret de famille
- Jugement de divorce autorisant l'usage du nom de l'ex-conjoint
- Acte de décès du conjoint

Délai de 3 semaines à prévoir

Timbres fiscaux pour les passeports:
60€ pour les majeurs
30€ pour les mineurs



Le passeport électronique

Afin de satisfaire aux obligations internationales, les passeports délivrés depuis mai 2006 disposent, en plus d'une zone de lecture optique et d'une photographie

numérisée, d'un composant électronique contenant la photographie faciale de son titulaire. Ceci a pour conséquences majeures :

- l'inscription d'un enfant sur le passeport d'un parent n'est plus possible ;
- la délivrance des passeports en urgence n'est plus permise, sauf cas exceptionnels très limités ;
- les pièces à fournir deviennent draconiennes, notamment sur les caractéristiques des photos ;
- les anciens passeports ne sont plus restitués sauf s'ils comportent des visas toujours valides ;
- ils sont désormais valables 10 ans pour les majeurs et 5 ans pour les mineurs.

Le parcours de citoyenneté

en 3 étapes:

- L'enseignement de défense dans les programmes scolaires des classes de 3^e et 1^{re} ;
- Le recensement obligatoire de tous les garçons et filles à



la Mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16^e anniversaire. L'attestation de recensement alors délivrée sera nécessaire pour les examens, concours, permis de conduire...

- La journée de préparation à la défense : contact direct avec la communauté militaire, découverte des multiples métiers qu'offre la Défense. S'ajoute une aide spécifique aux jeunes en difficultés qui pourront rejoindre l'un des 5 centres de formation, dont un à Ussel, ouverts à partir de 2007. Outre l'apprentissage des métiers, ces centres ont pour objectif de sensi-

Voies et adresses Afin de faciliter l'identification des administrés suite à l'achèvement de certains travaux, la municipalité va procéder à la nomination et à la numérotation de nouvelles voies dont le « hameau des Vergnottes » et « la résidence Las Borias ». La gestion des voies, engagée par la commune depuis 1990, n'est effective que si les administrés concernés observent 2 règles simples: l'information de tous les correspondants de la bonne adresse (le numéro et la voie) ainsi que l'apposition sur les boîtes aux lettres des noms et prénoms de tous les habitants d'une adresse. En cas de doute, n'hésitez pas à interroger la Mairie sur votre adresse.



DORSAL: Haut débit en Limousin

Le projet entre aujourd'hui dans sa phase opérationnelle. Le réseau est en voie d'achèvement. Le déploiement de la technologie sans fils WiMax qui couvrira les zones rurales va commencer.

Le service téléphonique mis en place permettra à tous de disposer d'une plus grande information sur tous les aspects du dossier: avancée des travaux, dates de disponibilité des offres, opérateurs déjà présents, nature du projet, choix technologiques...

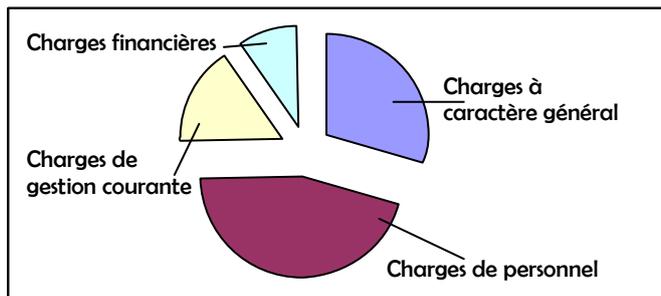
Centre d'information téléphonique
Pour toutes les questions relatives au projet DORSAL et au haut débit en Limousin
0810 87 23 19

Budget principal de la commune 2006

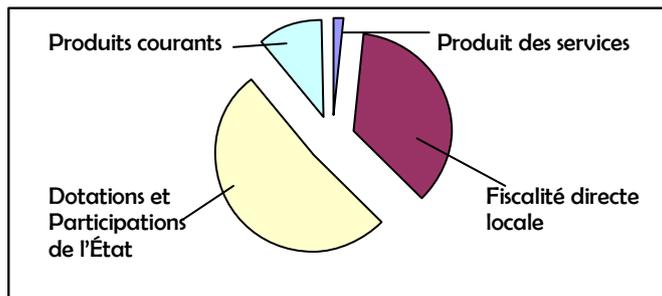


Section Fonctionnement

DÉPENSES

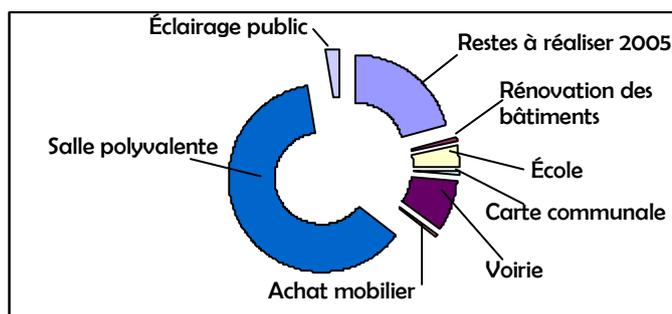


RECETTES

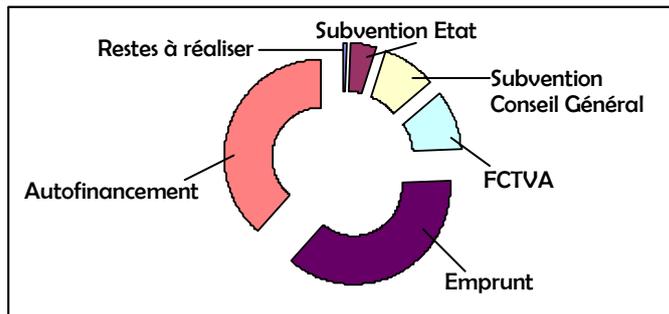


Section investissement

DÉPENSES



RECETTES



Pour 2006, **LE BUDGET PRINCIPAL** de la commune s'équilibre en fonctionnement à 816 311,04€ et en investissement à 1 696 426,25€. Les schémas ci-dessus montrent la répartition des principaux chapitres et programmes budgétaires.

LES 5 AUTRES BUDGETS s'équilibrent comme suivant:

- Assainissement:
Section fonctionnement: 19 064,65€
Section investissement: 424 798,93€
- Lotissement: 295 000€
- Cimetière: 3 853,83€
- Caisse des Écoles: 32 900€
- CCAS: 1 228,21€

Le tableau ci-contre représente le montant en Euros par habitant des principales recettes ou dépenses pour chaque catégorie démographique (Commune, Département, Région).

RATIOS DE COMPARAISON	Commune	Département	Région
Impôts locaux	199	249	241
Charges de personnel	196	248	257
Charges financières	51	29	25
Contingents	23	35	41
Subventions versées	27	29	25
Subventions reçues	101	104	77
Dépenses d'équipement	279	329	293
Remboursement de la dette	84	85	70

POUR 2007, les prévisions budgétaires se construisent essentiellement autour des axes suivants:

- Travaux de la salle polyvalente et de la bibliothèque-médiathèque
- Acquisition d'un tracteur, d'une débroussailleuse et d'un chargeur
- Réfection de la voirie de Foujanet
- Changement du sol de l'École
- Éclairage public et enfouissement des lignes route du Foirail
- Travaux d'extension du cimetière
- Assainissement du secteur de la Croix de Bouilhac et du Champ Fleury

Évolution des Tarifs

Piscine: abonnement + 14 ans (15 entrées) de 19,50€ à 20€ pour 2007

Garderie : 0,80€ à 1€ par jour au 1er janvier 2007

Cantine : 1,95€ par repas pour l'année scolaire 2006/2007

Taxe d'assainissement pour 2007

- Abonnement : 45€ (inchangé)
- Coefficient: de 0,20€ à 0,25€ par m³ d'eau consommée



Ornithologie et botanique



Le dimanche 2 avril, le groupe LPO Corrèze organisait une sortie ornithologique autour de la forêt de Blanchefort. Les 19 personnes présentes à cette sortie ont pu bénéficier des explications botaniques éclairées de Jacques Delhommeau concernant les plantes spécifiques que l'on peut rencontrer sur le sentier de la forêt.

En ce qui concerne les oiseaux, 34 espèces différentes ont été vues ou entendues dont de nombreuses fauvettes à tête noire qui, en cette période de l'année, nous gratifient d'un chant des plus mélodieux. Nous avons pu observer, entre autres, 4 espèces de mésanges (charbonnière, bleue, à longue queue et nonnette) au cours de la matinée et les plus courageux ont pu apprécier, sur le chemin du retour, le chant mélodieux du rossignol en toute fin de matinée.

Bouffée du patrimoine

Comme les autres années, Jacques Delhommeau et Colette Guillou ont accueilli les visiteurs de l'Église très intéressés par les commentaires éclairés des deux animateurs de cette journée. Une exposition de photos, réalisée par J. Delhommeau, a eu un succès important: l'opposition photos anciennes (1905) - photos actuelles (2006), prises sous le même angle, montrait l'évolution de la place de Lagraulière durant un siècle. Des photos des différents travaux intérieurs et extérieurs réalisés à l'Église ont complété cette exposition. Celle-ci est visible en ce moment à la Mairie. Le château de Bellefont avait aussi ouvert ses portes au public pour la 2e année après le succès des visites l'an passé.

C.L.I.C

Centre Local d'information et de Coordination en faveur des personnes âgées

Ce service propose aux personnes âgées et à leur entourage:

- Un plan d'accompagnement

Lors d'une sortie d'hospitalisation en collaboration avec les services hospitaliers (retour à domicile ou entrée en institution) pour prévenir et réduire la perte d'autonomie à domicile

- Une coordination des services à domicile

Les coordinatrices du CLIC sont à votre disposition à Seilhac: Magali MENEYROL (coordinatrice) et Valérie BOUCHARÉL (secrétaire).

8 Avenue Jean Vinatier
19700 SEILHAC
05.55.27.03.74

L'association FORET a 8 ans. Son

but est la mise en place de chantiers pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi, de formation.

Ses activités sont l'entretien et la restauration des cours d'eau, des travaux forestiers, paysagers et des petits travaux de maçonnerie. Des programmes dans le cadre de la Communauté de Tulle sont établis comme l'aménagement des sentiers pédestres (guide des Promenades en Pays de Tulle: Lagraulière « le Moulin du Mazel »: 9 Km), travaux de restauration du Brezou.

Encadré par la Direction Départementale du Travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, de la Mission Locale, cette association, cette entreprise d'insertion est ou peut être employée par les communes, les communautés de communes, syndicats intercommunaux, les entreprises ou les particuliers.

Cueille
19000 Tulle
05.55.20.82.13



Guide consultable en Mairie

Bottom théâtre

Le projet « Ligne de faille » qui a débuté en décembre 2004, sous la houlette de Marie-Pierre Bézanger, Philippe Ponty et leur équipe a trouvé son épilogue les 7-8-9 et 10 septembre 2006 (marches de Lagraulière vers Saint Bonnet l'Avalouze, débats, film de la tournée de la boulangère...). A cette occasion, un spectacle de clôture intitulé « La Crémaillère » s'est déroulé à la salle des Lendemain qui Chantent à Tulle devant un public nombreux



Précipitations 2006

Moyennes en mm transmises par M. Bertrand Chenou

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Lagraulière	75	129	237	42.4	92.5	56	73.4	81.3	208.3	125.4		
Département					97	70.3	79.4	100.3				

Concert de l'École de Musique de Tulle

Lagraulière a eu la chance et le plaisir d'accueillir, le 7 avril 2006, dans son Église, un concert offert par des élèves de l'École de musique de Tulle, dans le cadre des animations de la Communauté de Communes. Chant, guitares ont ravi l'auditoire.

Nous espérons qu'en 2007 ces élèves pourront, une fois de plus, nous réjouir par leur interprétation de grande qualité et nous faire partager leur amour de la musique.



Cette année, l'École de Lagraulière accueille 73 élèves. Cette stabilité des inscriptions depuis quelques années va connaître une progression prochaine suite à l'augmentation démographique de notre commune. Les services de cantine et de garderie sont à la disposition de tous ces élèves.

Le Centre de Loisirs, qui fonctionne en période scolaire tous les mercredis, est ouvert à tous les enfants, même non scolarisés à Lagraulière. Il se situe dans les locaux du groupe scolaire. Les enfants participent, de façon très conviviale, à des activités manuelles, des promenades, la découverte de notre environnement, des jeux collectifs.... Pour plus de renseignements, s'adresser à Mme Lechipse ou à la Mairie.



Autrefois appelée « La Maison des Anciens », l'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) de Lagraulière est une structure récente et moderne qui accueille aujourd'hui 22 résidents sédentaires et 1 résident en temporaire.

Soucieuse d'optimiser la vie au quotidien de nos résidents, l'EHPAD a su s'entourer d'une équipe complémentaire et compétente:

- une équipe de soin composée d'un médecin coordonnateur, d'une infirmière diplômée d'État, d'aides soignantes et d'aides-méxico-psychologique,
- une équipe liée à l'hébergement comprenant du personnel administratif, d'entretien, des agents de nuit, des cuisinières, une animatrice et du personnel disponible au Centre de Gestion.

La qualité de vie de nos résidents, le maintien de leur autonomie représentent pour notre établissement un engagement quotidien partagé avec plusieurs partenaires. En effet, le Conseil Général et la DDASS, après signature d'une convention tripartite avec notre EHPAD et le CCAS, nous encadrent et nous épaulent pour une meilleure gestion de la dépendance et du soin.

La réussite aujourd'hui de notre « maison » est le résultat d'un besoin de placement grandissant mais surtout d'un intérêt généralisé pour nos « anciens ».

Isabelle Cantonnet-Palogue

Nous vous rappelons des coordonnées de la **Mission Locale** pour les jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'emploi:

Permanences à Tulle :
tous les mercredis de 9h30 à 12h30
Permanences à Uzerche :
tous les jeudis de 14h à 16h30
Tél: 05.55.26.92.21

Réception du député Malgache

C'est une réception tout à fait exceptionnelle et très particulière qui a eu lieu le 8 septembre dans la salle du conseil municipal : notre village a reçu le Président de la Fédération Malgache de Rugby qui est aussi député de sa circonscription.

Mr Zo Christian Andriantsilavo en visite dans notre pays était invité par Pascal et Anita CHEZE qui sont responsables de l'association « Rugby Mada » venant en aide aux rugbymen Malgaches par des dons de shorts, maillots, crampons, ballons... Durant son séjour, il a pu participer aux entraînements des équipes de Brive mais aussi de Lagraulière.

Bibliothèque Marimar

Un **grand choix de livres, vidéos et DVD** pour tous les âges à découvrir.

L'inscription est gratuite. Vous pouvez emprunter:

- 3 livres pour 3 semaines
- vidéos et DVD pour une semaine.

Des encyclopédies et dictionnaires sont aussi à disposition pour les recherches personnelles. A ce jour 135 adultes et 103 enfants fréquentent régulièrement la bibliothèque.



Horaire d'ouverture :

Mercredis : 10h - 12h et 14h30 - 17h30
Samedis : 14h30 - 17h30

**30 rue Hortense
Martin
05.55.73.75.58**

Juillet et Août:

Lundis : 10h - 12h et 14h30 - 17h30
Mercredis : 10h - 12h et 14h30 - 17h30
Samedis : 10h - 12h et 14h30 - 17h30

JEU QUIZZ: Bien maîtriser sa consommation d'électricité

<u>Éclairage</u>	Oui	Non	<u>TV, informatique</u>	Oui	Non
1. Utilisez-vous des lampes « basse consommation » pour les points lumineux les plus utilisés ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	8. Eteignez-vous totalement vos appareils tels que télévision, magnétoscope, ordinateur, chaîne hi-fi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Nettoyez-vous vos luminaires régulièrement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<u>Cuisson</u>		
3. Laissez-vous la lumière lorsque vous quittez une pièce ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	9. Déclenchez-vous le nettoyage de votre four électrique quand il est encore chaud ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Lave-linge, lave-vaisselle</u>			10. Laissez-vous la plaque électrique en marche jusqu'à la fin de la cuisson ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Choisissez-vous toujours le meilleur programme ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<u>Frigo, congélateur</u>		
5. Utilisez-vous souvent les cycles «intensifs» ou «spécial casseroles» ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	11. Dégivrez-vous régulièrement vos appareils pour le froid ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Chauffage</u>			12. Les joints de vos appareils sont-ils en bon état ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Laissez-vous ouverts vos rideaux et volets la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	13. Choisissez-vous vos appareils en fonction de l'étiquette énergie se trouvant sur tous les nouveaux appareils ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Fermez vous la trappe de votre cheminée une fois le feu complètement éteint ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			



Tri sélectif

Nous produisons 1kg de déchets par jour et par habitant. Si nous trions nos déchets, nous évitons qu'ils se salissent, ce qui rend leur recyclage plus performant. Un tri bien fait diminue le montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Ne lavez pas les emballages après les avoir vidés de leur contenu, vous gaspilleriez de l'eau car ils sont lavés à l'arrivée.

Il y a 4 sortes de tri :

Les bouteilles et bocaux en verre. (pas de cristal, vitre, miroir, ampoule, néon car ils peuvent rendre le lot inutilisable). Refondu indéfiniment, il redevient verre. La tonne se vend 23€.

Les vieux papiers, emballage carton ou plastique, brique alimentaire. Les bouteilles en plastiques serviront à faire des tuyaux de canalisation, des vêtements en laine polaire, des bacs à fleurs, des flacons non alimentaires. Ils peuvent être recyclés 8 fois. 1 T. de plastique recyclé rend une économie de 1000 L. de fuel et se vend 120€. Compactez et pliez les bouteilles plastiques et les cartons d'emballages, ils prendront moins de place, donc ils éviteront des rotations aux camions de ramassage.

1 Bouteille peut devenir 7 cartes à puce, 2 Bouteilles : 1 montre ou 1 écharpe en laine polaire, 27 Bouteilles : 1 pull en laine polaire.

1 T de Briques alimentaires c'est une économie de 2 T de Bois.

11 Bouteilles de lait : 1 arrosoir, 200 flacons d'entretien : 1 poubelle.

Les boîtes de conserves, recyclées à l'infini, peuvent devenir des radiateurs domestiques, des pièces détachées pour l'électroménager ou pour les voitures.

Les canettes de boissons ou les barquettes alimentaires recyclées à l'infini peuvent devenir des lampadaires de jardin ou des pièces de tondeuses à gazon.

1 T d'acier recyclé est une économie d'1 T de minerai qui pourrait se vendre entre 26 et 72 euros.

Épluchures, couches, mouchoirs en papier.

Tontes pelouses, branchages.

OUVERTURE AU PUBLIC DE LA DÉCHETTERIE

Lundi	14h à 17h
Mardi	14h à 17h
Jeudi	9h à 12h
Vendredi	14h à 17h
Samedi	9h à 12h et 14h à 17h

Mise en place à compter de 2007 d'un **conteneur à papier** sur la commune...

Le mot des associations

LE CLUB DU DOUX PRINTEMPS compte 111 adhérents. Cette vie associative poursuit son chemin avec le même esprit d'équipe et d'amitié. Notre Présidente se dévoue pour nous trouver de nouvelles animations telles que stages informatique et perfectionnement, stage de sécurité routière. Envisager atelier de peinture, patchwork, mais il faut trouver des volontaires, marche prévues tous les mercredis.

Nos sept repas programmés dans l'année, servis par nos bénévoles sont toujours très appréciés. Tous les trimestres sont fêtés les anniversaires, en réservant à chacun un petit cadeau. Notre deuxième loto a été très réussi, nous avons d'assez jolis lots. Notre voyage du 13 mai a eu lieu cette année au cabaret de l'Ange Bleu à Faurisaguet (journée très agréable). Comme d'habitude, notre journée inter cantonale a eu lieu cette année à Vigeois le 15 juin.

Je pense pouvoir dire que notre club vit bien et nous souhaitons toujours que de nouveaux retraités viennent nous rejoindre.

ALLEZ JETEZ-VOUS! VOUS NE LE REGRETTerez PAS.
La secrétaire



Association des Parents d'Élèves De l'école de Lagraulière

L'assemblée générale, qui s'est déroulée le 28 Septembre 2006, a donné lieu au renouvellement du bureau comme suivant :

Président : AUDEVARD Christophe
Trésorier : DAUBEC Fabrice
Secrétaire : BAUMARD Olivier

Le bilan financier 2005/2006 montre que l'Association a participé au financement d'activités diverses (voyage, spectacles, sorties.....) pour un montant total de 3214.64€.

Le 25 Novembre, l'Association a organisé une grande journée conviviale, à la salle du rugby, autour d'un concours de belote pour les plus grands, mais aussi d'un loto pour divertir les plus petits. De nombreux lots ainsi qu'un panier bien garni ont été remportés. Nous remercions les commerçants de Lagraulière et des environs pour les lots fournis, ainsi que les parents et amis qui ont bien voulu participer à l'organisation de cette journée, ainsi que la municipalité de Lagraulière pour son soutien.

L'Association prévoit d'autres manifestations pour cette nouvelle année :

- une tombola pendant les vacances de Février 2007
- le carnaval, avec la participation des enseignants, dont la date reste encore à définir
- un second concours de belote avec un loto le 24 Mars 2007
- une kermesse le 9 Juin 2007, qui clôturera l'année scolaire

Pour l'heure, nous souhaitons une bonne année scolaire aux enfants et présentons à tous et à toutes nos meilleurs vœux pour l'année 2007.

Le Président, Christophe Audevard

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

Une nouvelle saison de chasse a débuté. Nous espérons que l'année 2006/2007 soit aussi prolifique que la saison précédente tant en petit qu'en gros gibier . Nous avons procédé à un lâché de 140 faisans et perdreaux et 17 lièvres. La société de chasse a enregistré environ 70 permis de chasse et autant de cartes communales. Le bureau a été renouvelé avec l'entrée de 2 jeunes. Afin d'améliorer et de sécuriser les chasses en battue, toujours dans la convivialité, le bureau a participé à une journée de formation sécurité. Merci à tous les propriétaires qui nous laissent libres d'exercer notre loisir favori.

Meilleurs vœux à tous.
Le bureau.



LA BOULE GRAULIÉROISE

La saison 2006 de la pétanque graulièreoise s'est achevée fin septembre. Cette année aura été bonne. L'effectif est stable: 20 licenciés.

Nous avons organisé 5 concours de pétanque. Les joueurs ont été nombreux (jusqu'à 25 équipes le 4 juin). Nous rappelons que ces concours sont open, c'est-à-dire ouverts à tous, même aux non licenciés, à partir de 12 ans. Il suffit de vouloir s'amuser.

Les concours sont annoncés par voix de presse et affichés chez les commerçants.

Le concours de belote du 1er avril a été une réussite: 22 équipes. Nous en organiserons un autre en mars 2007.

La saison reprendra en mai 2007.

Venez nous rejoindre, pour cela téléphonez au 05.55.98.98.43.

Le Président, François Jurbert

Le Foyer Rural

Le Foyer rural est une association qui a pour objectif l'animation du village au travers de différentes manifestations et activités.

Il y a maintenant « **les incontournables** » du Foyer Rural, des rendez-vous avec les Grauliéroises et les Grauliéris et les amis des environs.

- Le week-end fruits de mer, le 1^{er} week-end de mars,
- Les Foulées Grauliéroises, très souvent aux alentours de Pâques,
- Le Gala de danse, au mois de juin quand le temps le permet. Nous avons été surpris cette année par la grosse tempête de grêle qui s'est abattue sur Lagraulière ce jour là. Un vrai temps d'hiver au mois de juin. Confiants mais fébriles nous l'avons réorganisé au mois de septembre et l'été indien nous accompagnait,
- Le 1^{er} bal de danses traditionnelles a remporté un vif succès et beaucoup de danseurs et danseuses de la région sont venus à ce rendez-vous rassemblant toutes les générations de « danseurs trad »,

- La fête votive et son vide grenier du dimanche, toujours le dernier week-end du mois de juillet.

- La soirée à la piscine où le maître nageur organise des jeux aquatiques pour petits et grands,

- Le marché de Noël, le 1^{er} week-end de décembre. Avec chaque année de plus en plus d'exposants et de chalandis qui commencent leur achats de Noël.

Nous réfléchissons à une « journée enfants » autre que l'halloween, qui pour certains ressemble plus à un rendez-vous commercial qu'à la reprise d'une fête ancestrale. Nous pensons aussi organiser des concerts à l'église en invitant des chorales de la région.

Le Foyer Rural c'est aussi différentes activités comme :

- Le scrabble tous les mardis après-midi
- Les voyages organisés, le 1^{er} a eu lieu à Toulouse « découverte du site de l'airbus A380 » un autre voyage est en cours de préparation
- Les danses traditionnelles, un mercredi sur deux
- La gym douce tous les lundis après-midi
- La gym tonique tous les mardis soir durant l'année 2005-2006.
- Les ateliers d'encadrement de tableaux depuis octobre 2006 tous les vendredis après midi.

À la mi juillet les amateurs de foot se sont retrouvés autour d'un écran géant pour voir la demi-finale et la finale de la coupe du monde. Nous prévoyons de faire de même l'année prochaine pour le rugby en plaçant un écran géant en plein air.

En ce qui concerne la danse, cette année pour des raisons personnelles les animatrices bénévoles qui accompagnaient les danseuses et les danseurs tout au long de l'année pour nous présenter le Gala du mois de juin, ne pourront pas être présentes. Nous faisons donc appel à une ou plusieurs personnes pour reprendre le flambeau auprès de ces jeunes.

La gym Tonique souffre aussi du manque de disponibilité de l'animatrice.

Le 14 octobre le groupe de spectacle de danse s'est « déplacé » à l'espace des « 3 Provinces » à Brive pour participer à la soirée organisée aux profits des enfants malades avec l'association **Saramagbelle**.

Nous remercions toutes les personnes qui régulièrement nous aident lors de la mise en place de ces manifestations. C'est aussi grâce à elles et à leur dynamisme que le Foyer Rural existe.



CAG

La saison 2005/2006 s'est mieux terminée qu'elle n'avait commencé. Nous avons assuré le maintien en 1^{ere} série en terminant à la 7^{eme} place de la poule qui était assez relevée il faut l'avouer.

À la demande du comité territorial et du comité départemental, nous avons mis à disposition nos installations pour la formation 1^{er} cycle des éducateurs et entraîneurs dispensée par le Conseiller Régional Technique Stéphane Brette. Serge Maury et Franck Marsaleix, éducateurs à N.S.L et

par ailleurs licenciés à Lagraulière, y participaient.

Fin juin, l'assemblée générale a donné quitus à nos trésoriers pour leur bonne gestion, remercie par ailleurs les entraîneurs pour leur travail fourni et ont donc été tous reconduits dans leurs fonctions pour une nouvelle année.

Question effectif: quelques joueurs ont pris une retraite bien méritée, 3 joueurs ont muté vers d'autres clubs, 9 joueurs par ailleurs sont venus renforcer le CAG dont 3 retours sont à noter. Néanmoins nous sommes déçus de la collaboration avec le CCR (Centre Corrèze Rugby) où évoluent nos jeunes dans les catégories cadets et juniors mais qui malheureusement ne viennent que très peu par la suite renforcer nos rangs lorsqu'ils atteignent la catégorie seniors.

Le championnat vient de débuter. Nous avons à notre compteur pour le moment 3 victoires en 3 matchs dont 2 récoltées à l'extérieur, ce qui est de bon augure pour le moral et pour la suite de la saison, et ceci malgré l'absence de quelques joueurs indisponibles momentanément pour cause de blessures.

Terminons sur une note positive en souhaitant la bienvenue à tous les nouveaux nés qui d'ici quelques années intégreront, espérons-le, l'école de rugby et viendront peut être assurer la relève de leurs papas.

Les portes du club sont grandes ouvertes à toutes les bonnes volontés afin de rejoindre l'équipe des dirigeants pour participer à la bonne marche du club.

Bonnes fêtes de fin d'année, meilleurs vœux à tous et surtout gardez la santé.

CALENDRIER 2007

14/01/07	CAG / Allasac
21/01/07	CAG / Vayrac
11/02/07	Val de Vienne / CAG
18/02/07	CAG / Bellac
04/03/07	Treignac / CAG
11/03/07	CAG / St Privat - Pleaux
25/03/07	CAG / Le Palais
01/04/07	Varetz / CAG
15/04/07	CAG / Meymac
29/04/07	Allasac / CAG

PISCINE

Le paradoxe météorologique de l'été 2006 s'est répercuté sur le taux de fréquentation de la piscine entre les 2 mois estivaux. Pour le mois de juillet, très chaud et ensoleillé, il y eu près de 2000 entrées. Par contre pour le mois d'août, moins de 200 entrées ont été enregistrées.

CAMPING

Notre camping, avec ses 2 étoiles et ses 32 emplacements, ouvert du 15 juin au 15 septembre, propose des tarifs intéressants. Les touristes le fréquentent pour son calme, sa tranquillité et la proximité de notre bourg. Cette année nous avons pu constater bon nombre de visiteurs d'Outre-Manche et un taux d'occupation principalement élevé du 15 juillet au 15 août, grâce à la présence d'une troupe de théâtre.

Nouveaux arrivants

Depuis déjà quelques années, la municipalité invite, pour un vin d'honneur, les arrivants de l'année dans notre commune. En ce mois de janvier, un invité surprise a voulu se mêler à la fête : la neige. Plusieurs centimètres sur les toutes les routes ont empêché bon nombre de convives à se déplacer. Mais, pour ne léser personne, la municipalité invitera, le 27 janvier prochain, les arrivants de 2005 qui sont toujours présents sur la commune avec les nouveaux arrivants de 2006, ce qui rassemblera plus de 100 personnes. En effet, pour l'année 2005, nous avons dénombré 32 familles, dont 50% de propriétaires.



Résidence Las Borias

Les travaux de voirie et d'assainissement maintenant terminés, la construction des premiers pavillons va pouvoir débuter. L'éclairage public est prévu prochainement. Idéalement situé, très pratique d'accès et pour un coût au m² très attractif, les lots à 19 euros se vendent bien. Sur les 15 disponibles, 9 sont déjà retenus. Le cahier des charges, le règlement et le plan sont affichés en Mairie.

N'hésitez pas à vous renseigner.



Autres travaux

École : changement de tous les rideaux, achat d'un lave-vaisselle et d'un micro-onde pour la cantine, 12 couchettes supplémentaires, un magnétoscope et un lecteur DVD, 5 tapis de sol pour la gym et un panneau d'affichage extérieur. La cour, goudronnée durant l'été 2005, a été agrémentée cette année de 2 panneaux de basket.

Église: les dernières statues ont été remises à leur place pour les journées du patrimoine;

Les 2 derniers **logements Polygone**, au lotissement de la Martinie ont accueillis de nouveaux locataires au mois de mai;

La **salle des associations** a été embellie de nouveaux rideaux et le sol a été vitrifié;

Le logement du rez-de-chaussée des **anciennes écoles** a été entièrement renové;

Cimetière: son agrandissement est engagé, et avec lui la création d'un columbarium;

Assainissement: les travaux nécessaires au confort de chacun et au traitement adéquat se poursuivent avec la réalisation de ceux du lotissement Las Borias et la réfection de ceux de l'École et de l'Allée du Pré du Puy.

Voirie: réfection des routes de la Montagne, de la Font Grillère, de l'enclos de la Croix Rouge et la ruelle liant la place à la route de la Gare.

